

CHARTRE DU SOMMET DE LA FILLE POUR METTRE FIN À LA MGF ET AU MARIAGE D'ENFANTS, AU MARIAGE PRÉCOCE ET AU MARIAGE FORCÉ

Personne ne devrait être marié de force ou être obligé de se marier encore enfant.

Aucune fille ou femme ne devrait avoir à subir les effets physiques et psychologiques de la mutilation génitale féminine.

Ces pratiques violent les droits fondamentaux de toutes les filles et femmes de vivre à l'abri des violences et de la discrimination.

De telles violations ne portent pas seulement atteinte aux filles en tant qu'individus : en nuisant à leur capacité à faire leurs propres choix et à réaliser pleinement leur potentiel, elles affaiblissent aussi les familles, les communautés et la société.

En conséquence, nous nous engageons aujourd'hui à conjuguer nos efforts pour mettre fin au mariage d'enfants, au mariage précoce et au mariage forcé et à la mutilation génitale féminine pour les filles et les femmes, partout, pour toujours.

NOUS CONVENONS QUE :

1. Le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé et la mutilation génitale féminine doivent cesser, et que l'élimination de ces pratiques doit s'inscrire dans le cadre de développement pour l'après-2015.
2. Chaque fille et chaque femme qui risque d'être victime ou est victime de ces pratiques doit avoir accès aux services appropriés : éducation, soutien psychologique, hébergement, santé reproductive et soins médicaux, entre autres.
3. Les gouvernements doivent concevoir et mettre en œuvre des politiques efficaces et adéquatement financées et une législation claire afin de mettre fin à ces pratiques pour toujours et de protéger les personnes à risque. Le cas échéant, ils doivent œuvrer ensemble, par-delà les frontières, pour appliquer ces politiques et cette législation.
4. La législation seule ne suffit pas. Ensemble, nous mènerons des efforts de sensibilisation afin que chacun respecte l'égalité et le potentiel des filles. Dans le monde entier, nous encouragerons les groupes locaux – dirigés par des femmes et des hommes, des filles et des garçons – à nous emboîter le pas. C'est des communautés elles-mêmes que naîtra le changement durable.
5. Nous rassemblerons des données plus nombreuses et de meilleure qualité, améliorerons la façon dont nous mesurons les mutations sociales et rendrons les données de source ouverte accessibles au public afin de faciliter la prise des bonnes décisions quant aux moyens de mettre fin à ces pratiques.
6. Nous devons susciter un changement systémique, durable dans la façon dont les filles et les femmes sont valorisées dans nos sociétés, afin que celles-ci puissent saisir les mêmes possibilités et réaliser les mêmes droits que les garçons et les hommes.
7. Nous devons investir dans toutes les filles, de sorte qu'elles soient munies des connaissances, de l'éducation, des compétences et de la confiance en soi pour prendre leur vie en main. Nous œuvrerons ensemble dans divers systèmes, notamment ceux de l'éducation, la santé et la santé reproductive, la justice, la protection sociale, la protection de l'enfant et l'enregistrement des faits d'état civil.
8. Les jeunes gens représentent un puissant moteur de changement. Nous devons les écouter et les consulter – en particulier ceux qui sont concernés – et soutenir les initiatives menées par les jeunes visant à rompre le cycle de ces pratiques.
9. Nous devons tous agir pour mettre fin à ces pratiques, y compris les gouvernements, les groupes confessionnels, les dirigeants traditionnels, les organisations non gouvernementales et les associations de la société civile, les jeunes, les praticiens, les personnes affectées par ces pratiques, les communautés, les organisations internationales, les médias et le secteur privé.
10. Les engagements individuels qui accompagnent la présente Charte feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation annuels, et les résultats seront publiés en ligne.